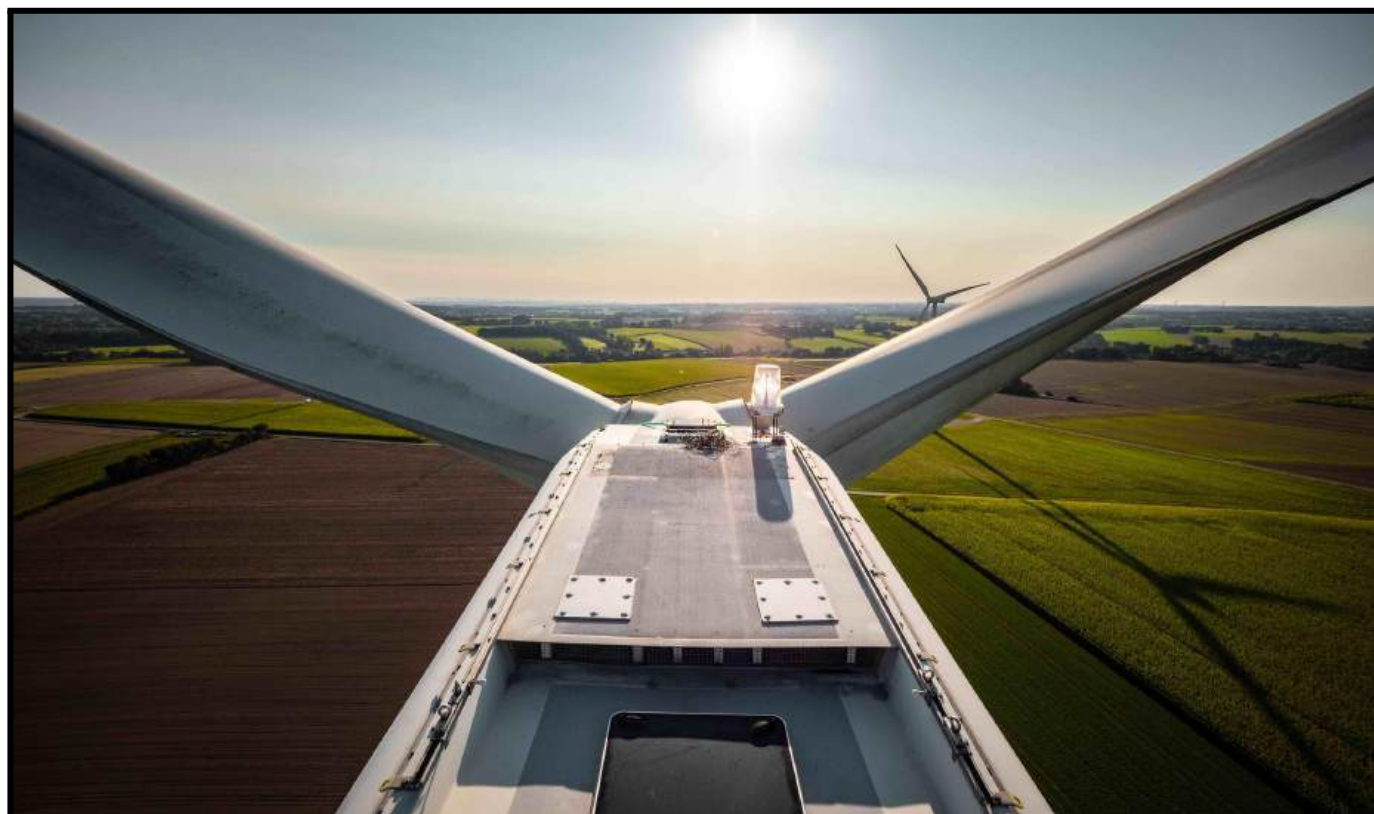


*Des formations spécifiques à l'environnement éolien*



## **Catalogue des programmes de formation**

*Mise à jour du 20/01/2024*

HELIOPALES SARL au capital de 100 000 €

Siège social : 91 chemin du creux de la bombe - 74 360 Vacheresse - FRANCE  
SIRET 531 192 490 000 21 - Immatriculation au RCS de Thonon les Bains

Centre de formation : 14 rue Camille Guérin - 62217 Tilloy les mofflaines - FRANCE  
SIRET 531 192 490 000 54 - Immatriculation au RCS d'Arras

Certificat Qualiopi N°B03149 délivré par ICPF en date du 24/12/2021  
Déclaration d'activité N°84740405374 auprès de la DIRECCTE Rhône-Alpes Auvergne  
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat

## Catégorisation et évaluation des dommages de pales

### Session inter ou intra-entreprise en présentiel sur notre site d'Arras (62)

**Objectifs** : identifier, catégoriser, évaluer et comprendre les dommages de pales d'éoliennes pour mettre en place les actions nécessaires et mieux comprendre les problématiques d'exploitation et les solutions de réparations.

**Public** : techniciens ou ingénieurs spécialisés dans l'exploitation des parcs éoliens souhaitant acquérir des compétences sur les pales afin d'en optimiser le contrôle et le suivi.

**Durée** : 14H soit 2 journées de formation sur notre site de Tilloy les Mofflaines (62).

**Prérequis et accessibilité** : nous étudions au cas par cas les possibilités d'accessibilité pour le personnel en situation de handicap. Nous contacter.

**Évaluation des acquis** : questionnaire d'évaluation en fin de formation.

**Livrables** : attestation de suivi de formation.

**Formateurs** : professionnels de l'inspection et de la réparation de pales d'éoliennes, formés et qualifiés pour l'enseignement et la pédagogie pour adultes.

**Pédagogie** : exposé théorique et participatif, présentation et échange sur des cas concrets.

### Programme de formation :

Introduction aux matériaux composites et aux principes de construction.

Présentation des procédés standards de fabrication des pales.

Typologie des défauts, classification et analyse des causes possibles.

Évaluation de la gravité d'un dommage et choix des actions nécessaires.

Bonnes pratiques d'inspection, de maintenance et de suivi.

Première approche des solutions et des standards de réparations.

Exemples de cas de force majeure et de problématiques liées à la foudre.

Étude de cas concrets, échanges et retours d'expérience.

Évaluation des acquis et bilan de la formation.

**Équipements spécifiques** : morceaux de pales endommagées, petits et grands formats jusqu'à 9 m de long avec la racine complète d'une pale de 34 m.

**Tarif et modalités d'inscription** : nous consulter.



atteste que

# HELIOPALES

- 14 rue camille guerin 62217 Tilloy Les Moflaines France métropolitaine  
Numéro de Déclaration d'Activité : 84740405374

est certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

au titre des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation

### Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

### CERTIFICAT B03149

**Valide du 24/12/2021 au 23/12/2024 - Première émission le 24/12/2021**

Vérifiable sur [www.certif-icpf.org](http://www.certif-icpf.org)

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



François GALINOU  
Président